

Herblay (Val-d'Oise), hier. Des centaines de poissons morts ont été retrouvées en train de flotter dans la Seine après l'incendie qui a touché une usine de traitement des eaux usées à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).



Trois tonnes de poissons morts dans la Seine

Après l'incendie de la station d'épuration de Saint-Germain-en-Laye, un bateau a été affrété hier afin de récupérer les poissons victimes de la pollution.

PAR LAURENT MAURON

L'ODEUR est pestilentielle. En cette fin de journée hier, le bateau, affrété par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), est arrimé au quai de l'île Peygrand, face au barrage d'Andrézy (Yvelines). A son bord, deux bennes contiennent 3 t de poissons morts, mélangées à des algues et détritiques divers. « Ils ont ramassé tout ce qu'ils ont pu dans la Seine, entre le rejet de l'usine, au droit d'Herblay (Val-d'Oise), et ce barrage », explique Yann Bourbon, le directeur de l'usine Seine Aval de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) qui traite 60 % des eaux usées en Ile-de-France.

C'est dans cette installation, classée Seveso seuil haut, qu'un énorme incendie s'est

pérer environ 400 kg de poissons morts au cours de la journée. Si le bilan est plus lourd aujourd'hui, c'est parce que le phénomène est accentué par les « températures élevées » et le « débit faible du fleuve ».

Les maires du secteur seront informés en détail

Les zones nettoyées hier se sont concentrées sur Herblay, au plus près du rejet de l'usine, là où l'impact est le plus fort. Un autre navire ira nettoyer vers Conflans, lundi matin.

Y a-t-il un risque que la pollution s'étende ? « Normalement, non. Le barrage d'Andrézy permet naturellement de réoxygéner l'eau donc, a priori, cela devrait être contenu », estime Yann Bourbon.

L'impression est confirmée par les pompiers des Yvelines qui n'ont pas reçu, hier après-

l'eau de la Seine mesurée toutes les deux heures », indique Yann Bourbon. « On leur dira aussi le tonnage approximatif de ce qui a été ramassé et les endroits nettoyés. »

Le SIAAP entend jouer la transparence. « Nous devons d'abord tirer le bilan précis et les raisons de cet incendie avant de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent. Nous avons déjà connu deux incidents, en février et mars 2018. Les associations qui travaillent avec nous ont pu venir sur place, rappelle le directeur. Cette usine est classée Seveso en seuil haut, ce qui impose à la fois des normes drastiques de sécurité et des contrôles réguliers de la DRIEE (NDLR : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) sur la sécurité et la qualité des eaux. »

déclaré mercredi soir. Ce sinistre a provoqué une pollution conséquente de la Seine en raison du rejet, pendant deux heures, d'eau non traitée. Les victimes sont surtout les poissons, en raison du manque d'oxygénation de l'eau.

Dès vendredi matin, le SIAAP a loué les services de ce même bateau afin de récu-

midi, d'appel indiquant une mortalité piscicole particulière au-delà de cette zone.

Les maires du secteur le plus concerné (Maisons-Laffite, Saint-Germain-en-Laye, Achères, Conflans-Sainte-Honorine, La Frette et Herblay) devaient recevoir dans la soirée d'hier « un mail détaillé avec un état de la qualité de

* Deux maires du 95 interdisent les activités nautiques

Les maires d'Herblay et de La Frette ont pris un arrêté ce week-end pour interdire les activités de loisirs nautiques, de baignade et de pêche après la pollution du fleuve. Philippe Rouleau (LR), maire d'Herblay, et Maurice Chevigny (SE), de La Frette-sur-Seine, ont pris cette décision par mesure de précaution, estimant qu'ils n'étaient pas assez informés des suites de l'incendie de l'usine. « C'est une catastrophe écologique majeure », estime Philippe Rouleau, pas rassuré par ses contacts avec la direction de l'usine. « C'est le pollueur qui communique. Il arrive quand le communiqué de l'Etat ? Tout le monde s'inquiète. » La préfecture des Yvelines doit tenir une réunion d'information lundi après-midi.

La zone concernée

■ Communes touchées par la pollution

